

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



**BRUXELLES,**

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1872

## NOTICE

sur

**CLAUDE DE LORRAINE,**

DIT LE CHEVALIER D'AUMALE,

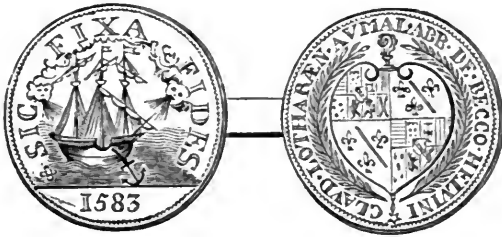
A PROPOS D'UN JETON

---

Depuis quelques années, il s'est produit dans l'étude de la numismatique un mouvement auquel on ne saurait trop applaudir. Les monnaies du Moyen âge, si délaissées jadis, ont été l'objet de nombreux et remarquables travaux qui ont contribué à éclaircir plus d'une page de cette belle et intéressante époque, et qui, en même temps, ont valu à leurs auteurs les encouragements les plus honorables et les distinctions les plus enviées. C'est probablement grâce à cette impulsion qu'est due la faveur dont jouissent aujourd'hui les jetons auprès des personnes qui s'occupent de numismatique. Un grand nombre de ces modestes monuments, surtout ceux du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, ont en effet une importance réelle, non-seulement comme art et comme gravure, mais encore au point de vue des révélations historiques que peut fournir un examen attentif de leurs légendes et de leurs empreintes. Aussi

croyons-nous que tout collectionneur doit les recueillir avec soin sans doute, et surtout les tirer de l'oubli, en publiant celles de ces pièces qui semblent présenter le plus d'intérêt.

Parmi les jetons assez nombreux que j'ai eu occasion d'avoir entre les mains <sup>(1)</sup>, en voici un, en cuivre, très-rare, je crois, d'une assez bonne conversation, présentant :



Au *droit* : un écusson en forme de cœur, entouré d'une couronne formée par deux branches d'olivier et surmonté d'une crosse. Cet écusson est composé de quatre quartiers, portant les armes pleines de Lorraine au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup>, de Bourbon au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup>; à sa partie inférieure, au bas de la pointe, se trouve une étoile à cinq divisions; enfin il est accompagné de la légende : CLAVD. LOTHARÆN. AVMAL. ABB. DE. BECCO. HELVINI.

Au *revers* : un vaisseau à l'ancre en pleine mer, les voiles pliées et immobile malgré l'action des vents déchaînés sur lui de toutes parts. En légende : ☉ SIC FIXA FIDES, commençant par une rose à quatre pétales. — Au bas : 1585.

(1) Ce jeton a été cédé par moi à feu M. Monnier, en me réservant toutefois le droit de le publier.

Cette pièce se rapporte à un membre de l'illustre maison de Lorraine, Claude dit le *Chevalier d'Aumale*, de la branche des Guise-Aumale. Elle a été frappée en son honneur, comme abbé de la célèbre abbaye du Bec <sup>(1)</sup> en Normandie qu'il possédait en commende <sup>(2)</sup> et qui lui avait été transmise en 1572 par son oncle le cardinal de Guise, Louis I<sup>er</sup> de Lorraine. La crosse, au-dessus de l'écusson, indique cette dignité dont le caractère pacifique et conciliant ressort de la présence des deux branches d'olivier qui enveloppent le tout. La croix, en forme d'étoile, suspendue à la partie inférieure de l'écu, fait

(1) Le Bec \*, en Normandie, était une abbaye de bénédictins, fondée vers 4039 par le B. Hellouin, ou Herluin, seigneur danois, d'où la dénomination de *Bec-Herluin* donnée au monastère. Ce lieu fut illustré par le séjour de Lanfranc et de Saint-Anselme, qui vinrent s'y établir au XI<sup>e</sup> siècle et en firent une célèbre école. L'abbaye du Bec eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des Anglais au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle. Plus tard, en 1563, elle fut entièrement pillée par les calvinistes. On sait combien les grands monastères avaient déjà perdu à cette époque de ce qui les rendait, dans le Moyen âge, respectables aux yeux des peuples. Par l'usage de la *commende*, ils devinrent des espèces de fermes dont l'abbé percevait les revenus, à la seule condition, souvent fort mal remplie, d'entretenir les édifices sacrés et de pourvoir aux frais du culte. La riche et puissante abbaye du Bec n'échappa point à ce joug avilissant. Ses vastes cloîtres ne furent plus occupés que par un petit nombre de moines, sans instruction et sans discipline, vivant au jour le jour de la portion congrue qu'on leur avait laissée, sous l'autorité fictive d'abbés dont ils ne connaissaient que les noms. Le dernier abbé de cet antique monastère fut l'évêque d'Autun, prince de Talleyrand-Périgord, depuis ministre des relations extérieures, sous Napoléon I<sup>er</sup>.

(2) *Gallia Christiana*, t. XI, p. 238. — MORERI, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 285.

(\*) Ce nom vient de celui d'un ruisseau (*Bec* en langue celtique) qui arrose la vallée.

allusion au titre de chevalier de Malte et de général des galères de la Religion que portait également ce personnage (1).

Quelles circonstances dans la vie du Chevalier d'Aumale ont pu motiver le choix de la devise et de l'emblème allégorique gravés au revers de cette médaille? Sa foi religieuse qu'il semble proclamer si haut, *sic fixa fides*, est-elle en effet comparable à un navire battu par la tempête, appuyé sur son ancre, immobile au milieu des flots? La fermeté de ses convictions politiques, sa fidélité à la ligue, dont il se montra un des plus intrépides soutiens, expliquent-elles suffisamment l'allégorie?

Le lecteur jugera lui-même.

Le Chevalier d'Aumale, arrière-petit-fils de René II, duc de Lorraine et de Bar (2), naquit le 10 février 1564,

(1) L'ordre des chevaliers de Malte, dont l'origine remonte aux Croisades, était établi dans l'île de ce nom depuis 1530. Un grand nombre de cadets de familles princières s'enrôlaient sous la bannière de cette milice célèbre, sans trop en saisir (d'Aumale était de ce nombre) le but charitable et chrétien et sans en partager les périlleux travaux. — Le titre de général des galères de la Religion était porté par celui des chevaliers qui avait le commandement des galères de l'Ordre dans la Méditerranée.

(2) Claude de Lorraine, tige de la maison de Guise, était le cinquième fils de René II, duc de Lorraine et de Bar. De son mariage avec Antoinette de Bourbon, naquirent dix enfants :

1<sup>o</sup> François de Lorraine, † 1563.

2<sup>o</sup> Charles de Lorraine, archevêque de Reims, etc., dit *le grand cardinal de Lorraine*, † 1574.

3<sup>o</sup> CLAUDE DE LORRAINE, tige de la *branche d'Aumale*, † 1573.

4<sup>o</sup> Louis 1<sup>er</sup> de Lorraine, archevêque de Sens, puis évêque de Metz, dit *le cardinal de Guise*, † 1578.

de Claude de Lorraine et de Louise de Brézé, dame d'Anet, dont il est le troisième fils. Introduit dès son enfance à la cour du roi Henri III, il ne tarda pas à se signaler par une souplesse de caractère qui lui valut de devenir un des *Mignons* de ce prince.

Le Louvre était alors le rendez-vous, et comme une école ouverte à toute la jeune noblesse du royaume. Après des matinées entières passées dans les salles basses, occupés à des joutes plus grotesques que militaires, ou à tramer quelques complots, tous les seigneurs, quels

5° François de Lorraine, chevalier de Malte, grand prieur de France et général des galères, † 1562.

6° René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, tige de la branche de ce nom, † 1566.

7° Marie de Lorraine, mariée en premières nocés à Louis d'Orléans, duc de Longueville, et en secondes nocés à Jacques V, roi d'Ecosse, dont elle eut Marie Stuart, † 1560.

8° Louise de Lorraine, mariée à Charles de Croy, prince de Chimay, morte sans enfants en 1560.

9° Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims, † 1604.

10° Antoinette de Lorraine, abbesse de Farmantier, † 1564.

CLAUDE DE LORRAINE, duc d'Aumale, troisième fils du duc de Guise, eut de son épouse Louise de Brézé, dame d'Anet, six enfants :

1° Henri de Lorraine, comte de Saint-Vallier, mort en 1539 à l'âge de dix ans.

2° Charles de Lorraine, duc d'Aumale, † 1618.

3° CLAUDE DE LORRAINE, dit le *Chevalier d'Aumale*, tué à Saint-Denis en 1591.

4° Madeleine-Diane de Lorraine, épouse de François de Luxembourg, duc de Piney, etc.

5° Antoinette-Louise de Lorraine, abbesse de Notre-Dame de Soissons.

6° Marie de Lorraine, abbesse de Chelles.

qu'ils fussent, se livraient volontiers ensuite à certains actes religieux qu'ils faisaient suivre, dans la soirée, de scènes de débauches et de libertinage.

La nature ardente, mais basse et hypocrite, du jeune Claude, se prêtait à merveille à ce mélange de pratiques extérieures de piété, d'intrigues et de désordres; aussi lorsqu'en âge de porter les armes, il prend parti dans la Ligue, on ne doit pas s'étonner de le voir se livrer aux plus honteux excès, en même temps qu'il semble défendre la religion catholique. Uni à des chefs dont il favorisait platement les espérances, d'Aumale ne sut comprendre ni le sens politique, ni le sens religieux du grand mouvement national qui s'accomplissait alors. Passionné à outrance, on peut le croire un de ceux qui contribuèrent le plus à propager en France la fiévreuse exaltation qui fit du xvi<sup>e</sup> siècle une des époques les plus agitées de notre histoire.

Abbé commendataire de l'antique abbaye du Bec, il était en même temps colonel d'un régiment d'infanterie, guerroyant, pillant, ne se séparant ni de son épée, ni de ses hommes d'armes et n'ayant même probablement jamais visité son abbaye, certainement jamais reçu aucun ordre ecclésiastique. Toucher les revenus, pressurer les moines, voilà comment tous ces abbés de cour comprenaient les devoirs de leurs charges.

En présence d'aussi monstrueux abus, peut-on s'étonner du cri de réforme qui finit par retentir dans toute l'Europe? Il était proféré à la fois par les véritables amis de l'Église, qui voulaient la purger de toutes ses souillures, et par ses ennemis qui espéraient y trouver l'occasion de

la renverser. Malheureusement, ces derniers l'emportèrent, et les catholiques sincères, jetés malgré eux dans le parti de la résistance, furent contraints de défendre les fondements du temple, au lieu de songer à le purifier.

Toutefois, ce n'est que vers la fin de 1588, après l'assassinat du chef de sa maison, Henri de Guise, que nous voyons le Chevalier d'Aumale figurer d'une manière un peu saillante dans les événements de ce temps.

Les ligueurs de Paris, apprenant les déplorables événements de Blois, se réunirent en toute hâte à l'hôtel de ville et y constituèrent, sous le nom de *Seize*, un conseil de gouvernement. Le duc d'Aumale, frère du chevalier, fut nommé gouverneur de Paris. On était au milieu des solennités de Noël, la foule encombrait les églises. Soudain un même cri sort de la bouche de tous les prédicateurs ; Henri III est désigné sous le nom d'*hérétique*, de *tyran*, d'*excommunié*, de « vilain *Hérodes* (1). »

Pour bien saisir le véritable motif de cette intervention du clergé dans toutes les questions politiques de l'époque, il faut toujours considérer le but purement religieux que la Ligue, dans son origine, se proposait de poursuivre. De plus, le mépris dont la personne de Henri III était l'objet par suite du spectacle qu'il donnait au peuple des plus honteux dérèglements, aussi bien que les trahisons qui lui étaient reprochées, expliquent comment ce roi fut si énergiquement dénoncé du haut de la chaire de vérité.

(1) Anagramme de ces mots *Henri de Valois*.



Des processions nombreuses s'organisèrent dans Paris; pendant l'une d'elles, cent mille personnes portant des cierges les éteignirent tout à coup, en criant : « Dieu, éteignez ainsi la race des Valois. » Ces manifestations, connues sous le nom de *Processions de la Ligue*, et dont le Chevalier était un des plus zélés promoteurs, se renouvelèrent fréquemment.

Le fanatisme chez quelques-uns, et chez d'Aumale en particulier, était porté à un tel point que souvent il se levait la nuit et faisait réveiller les curés et prêtres de paroisse sous prétexte de les mener en procession. Une fois, notamment, le curé de Saint-Eustache, appelé comme tant d'autres à y prendre part, ayant voulu adresser quelques remontrances, fut aussitôt traité de *Politique* et même d'hérétique.

Pendant le siège de Paris, le légat du pape présida plusieurs de ces cérémonies, dans lesquelles on vit tous les prélats, les prêtres, les moines, revêtus de corselets, armés de pertuisanes, se rendre à Sainte-Geneviève, à la tête des milices bourgeoises, et s'engager par un vœu solennel à défendre Paris jusqu'à la mort. Ils appelaient cela représenter l'Église militante. Sans doute, les Politiques raillaient ces démonstrations qui n'y prêtaient que trop, mais le peuple était touché à la vue des religieux sortant du cloître pour prendre leur part de ses fatigues et de ses dangers, et puis, elles entretenaient une certaine surexcitation qui fortifiait son dévouement à la cause qu'il avait embrassée.

Toutefois, ces cérémonies ne conservèrent pas toujours le caractère religieux et chevaleresque que nous venons de

leur reconnaître : on en fit des parodies qui dégénérent en véritables dissolutions. Pendant le carnaval de 1589, ces scènes nocturnes, où hommes et femmes, garçons et filles, marchaient pêle-mêle, se terminèrent par des orgies de toute nature. *Ce bon religieux* de Chevalier, qui faisait ses jours gras, raconte L'ÉTOILE, s'y trouvait, bien entendu, et, dans les grandes rues, jusque dans les églises, on le voyait jetant, au travers d'une sarbacane, des dragées musquées aux demoiselles qu'il reconnaissait, et auxquelles il donnait ensuite des collations, où *la Sainte Veuve*, M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, cousine du Chevalier, n'était point oubliée <sup>(1)</sup>. Au reste, partout où nous rencontrons d'Aumale, il se fait remarquer par ses coupables excès, partout son immoralité et sa fausse piété se manifestent de plus en plus.

Ainsi, quelques jours après les processions dont nous venons de parler, le 21 février, notre héros sortit de Paris pour quelque exploit de guerre, comme il disait. Il passa d'abord à Poissy, où il visita un couvent dans lequel, entre autres propos, « il affirma par serment que depuis  
« trois ans il ne s'était pas confessé et n'avait reçu son  
« Créateur ; qu'il n'en approcherait qu'après avoir exécuté  
« un dessein qu'il avait en tête, et qu'on a reconnu depuis  
« être de faire dans la France entière une Saint-Barthé-  
« lemy de tous les serviteurs du roi <sup>(2)</sup>. »

De Poissy, il alla au château de Fresnes, qui appartenait au seigneur d'O, l'un des partisans les plus intré-

(1) Mémoires de L'ÉTOILE, 2 vol. in-42, Cologne, 1719, t. I, p. 274.

(2) Mémoires de L'ÉTOILE t. I, p. 273.

pides de la royauté, fit tuer en sa présence huit soldats et ordonna un pillage complet de tous les meubles qui s'y trouvaient. Étant entré dans la chapelle enrichie de beaux ornements, des armes du roi et de tableaux des plus grands maîtres, il aida à mettre tout en pièces, et lui et ses satellites ne se retirèrent qu'après avoir souillé cette chapelle de leurs immondices.

A Tours, au mois de mai 1589, après la prise du faubourg Saint-Symphorien par les ligueurs, ses compagnons d'armes ayant trouvé dans l'église deux calices, l'un d'étain et l'autre d'argent, laissèrent celui d'étain, parce que, disaient-ils, il était de la ligue, et s'emparèrent de celui d'argent qui était *hérétique et royal* et partant de bonne prise. Ces bons catholiques avaient coupé la corde qui tenait le ciboire, pensant qu'il était d'argent; mais s'apercevant qu'il était de cuivre, ils le jetèrent de dépit. Quant au Chevalier, occupé à rançonner les maisons environnantes, il sut joindre à son butin une jeune fille de Tours, âgée de 12 ans, qu'il viola dans un grenier, le poignard sur la gorge (1).

A la fin de l'année 1589, après la mort de Henri III, d'Aumale s'associa énergiquement à ceux qui organisèrent la résistance et qui s'opposèrent à l'avènement de Henri de Navarre; aussi, malgré les témoignages très-contradictoires, et souvent défavorables, des historiens de l'époque à l'égard du Chevalier, sait-on qu'il se montra avec éclat aux journées d'Arques et d'Ivry, et qu'il com-

(1) Mémoires de L'ÉTOILE, t. I, p. 279.

battit à côté du duc de Mayenne avec un courage qui ne se démentit pas un instant (1).

Pendant le siège mémorable de Paris en 1590, la population, épuisée par les privations, les souffrances, la famine, se souleva plusieurs fois, demandant la paix. Plusieurs membres du Parlement s'associèrent à ces justes réclamations, et devinrent, par ce motif, un objet de haine pour les plus forcenés ligueurs. C'est au milieu d'une de ces révoltes, le 8 août, au moment où l'évêque de Paris et l'archevêque de Lyon étaient députés vers le roi de Navarre pour ouvrir une négociation, que le Chevalier, qui menaçait, l'épée au poing, le président de Thou (oncle de l'historien), reçut de ce magistrat une réponse bien digne de son âge et de sa qualité : « Votre épée ne me fait pas plus peur que ne vous en cause mon bourrelet. » Ce noble vieillard ne dut la vie qu'au duc de Nemours, qui obtint pour lui du Chevalier un sauf-conduit, moyennant 200 écus.

Dans les moments de répit que laissait une lutte au milieu de laquelle le peuple de Paris se montra si souvent

(1) On reconnaît cette partialité de l'auteur du Journal de Henri IV dans le récit qu'il fait des combats d'Arques et d'Ivry. « Lors de la bataille d'Arques, le chevalier d'Aumale et le duc son père n'y comparurent point ; ils s'étaient prudemment retirés, dit-on, du côté de Polet, vers Dieppe, et étaient logés au village de Neuville. » (Tome IV p. 303.) Et plus loin, p. 328 : « A la bataille d'Ivry, le Chevalier resta au milieu des escadrons du duc de Nemours, s'estimant là plus en sûreté qu'à la tête du régiment d'infanterie dont il était colonel. » Telle n'est point l'opinion d'autres historiens, de Mézeray surtout, et nous le croyons volontiers, rendant pleine justice à la bravoure du Chevalier d'Aumale.

admirable d'abnégation et de courage, assiégés et assiégeants ne perdaient pas un instant pour profiter de tous les moyens qu'ils jugeaient nécessaires au succès de la cause qu'ils avaient embrassée.

Le duc de Nemours, actif, intelligent, faisait relever les fortifications tombant en ruines, ordonnait de tendre des chaînes sur la rivière, vers le quai de la Tournelle et en face du Louvre, fabriquait de la poudre, fondait des canons, mettait tous ses soins à accroître les approvisionnements; enfin il veillait à ce que la garde bourgeoise fût presque sans relâche exercée au maniement des armes. Les agents des Seize stimulaient les classes ouvrières; les prédicateurs, du haut de la chaire chrétienne, montraient le ciel réservé comme récompense à ceux qui sauraient souffrir, combattre et mourir pour la foi.

Qui de nous, lorsqu'il parcourait cette époque déjà lointaine avec l'insouciance de l'écolier, eût cru voir se renouveler sous ses yeux les mêmes faits, les mêmes illusions patriotiques, les mêmes tentatives courageuses, la même abnégation? Qui de nous avait jamais pressenti Paris assiégé, Paris capitulant?... Et pourtant la plupart de ces épisodes semblent datés d'hier! et chacun a senti dans son âme un écho fidèle des frémissements éprouvés par nos pères! Ceux-ci défendaient autrefois les principes qui, jusque-là, avaient été la sauvegarde de la France, l'origine de sa civilisation et qui seront toujours la cause principale de sa grandeur. Le protestantisme leur semblait si menaçant, soit en lui-même par ses progrès, soit par l'avènement au trône d'un prince huguenot, qu'ils étaient décidés à tout souffrir plutôt que

de voir leur patrie abdiquer son beau titre de Fille aînée de l'Église.

De nos jours, la cause quoique moins directement religieuse, offre encore beaucoup de similitude avec celle de nos pères. Elle aussi est belle, noble, sacrée dans son principe, et part de la même source : Dieu et Patrie; ces deux amours s'emparent ensemble de l'âme où le premier pénètre. Il s'agissait hier de défendre notre sol envahi, de repousser un ennemi enivré de ses victoires, implacable comme la haine; aussi la résistance de Paris, notre seul espoir alors, a-t-elle pris des proportions et une durée qu'elle n'avait pu atteindre au xvi<sup>e</sup> siècle. Mais hélas! si nos efforts ont été plus gigantesques, nos ressources plus multipliées, nos pertes n'en n'ont été que plus sensibles et notre douleur plus profonde devant notre impuissance. Toutefois, la France possède en elle une telle sève de générosité; elle conserve, même dans ses chutes, de tels éléments de noblesse, de vraie grandeur, que toujours on attend pour elle avec confiance la fin de l'orage, sentant qu'elle en sortira plus forte et meilleure.

Mais revenons à Henri de Bourbon, qui, avec sa petite armée, ne pouvait songer, lui, à faire le siège en règle d'une ville aussi considérable que Paris, encore moins à s'en emparer d'assaut. Il résolut donc d'attaquer et de prendre successivement toutes les places et toutes les localités qui avoisinent la capitale; de se rendre maître des routes et des voies navigables, enfin de bloquer la ville et de lui couper les vivres.

De là ces hardis coups de main dans lesquels d'Aumale

donna si fréquemment la mesure de sa valeur, et, malheureusement, toujours de ses désordres. C'est ainsi que, le 14 mars 1590, nous le voyons faire une sortie et contraindre les assiégeants à abandonner l'abbaye de Saint-Antoine, occupée par des religieuses. Cette action valeureuse fut tristement souillée par le vol et le pillage des vases sacrés, des ornements, des reliquaires et autres objets de l'église du monastère. Plus tard, le 5 juin, lors d'une nouvelle escarmouche du côté de la porte Saint-Antoine, notre fougueux ligueur, favorisé par l'artillerie des remparts, força les royalistes à se retirer sur Charenton en les poursuivant jusque-là, et en leur tuant quatre cents hommes. Enfin, le 12 du même mois, le roi de Navarre ayant attaqué le château de Vincennes, le Chevalier, qui en reçut avis à temps, y accourut avec mille arquebusiers et quatre cents chevaux, et l'obligea à se retirer avec pertes.

Malgré ces avantages assez marqués du côté des assiégés, le roi ne s'en rendit pas moins maître successivement de Saint-Maur-les-Fossés, de Charenton, de Beaumont-sur-Oise, de Saint-Denis et de plusieurs autres localités importantes, arrêtant ainsi une grande partie des vivres que Paris pouvait tirer des pays voisins.

Saint-Denis spécialement paraissait à Henri IV le poste le plus avantageux pour entretenir facilement les intelligences qu'il avait dans la capitale ; il le regardait comme très-nécessaire au moment surtout où le siège serait poussé avec le plus de vigueur.

L'importance de cette petite place était bien comprise des Parisiens ligueurs, et du Chevalier d'Aumale en parti-

culier : aussi, de concert avec le marquis de Belin, alors gouverneur de Paris, conçut-il le dessein de s'en emparer, pour en faire une citadelle destinée à emprisonner et à rançonner les *Politiques*.

Laverdin, à qui Henri IV avait donné la garde de Saint-Denis, après la reddition de cette ville, n'avait pas pris tout le soin nécessaire pour la mettre en état de résistance; en conséquence, il fut envoyé dans le Maine, vers la fin de décembre 1590, pour prendre le commandement des troupes qui y étaient concentrées, et remplacé par Dominique de Vic (1). Ce dernier trouva la place en si mauvais état, au dedans et au dehors, qu'il était presque impossible de la garder et même d'y loger. Les soldats avaient démolì la plupart des maisons pour en vendre les portes et les fenêtres; tous les meubles avaient été transportés à Paris ou pillés; les murailles en étaient encore ouvertes en plusieurs endroits; ailleurs, elles étaient fort basses ou seulement faites de plâtre; les fossés étaient peu profonds, presque à sec, et là où il y avait encore de l'eau, elle était tout à fait glacée; la garnison, faible et misérable, souffrait du froid et de la faim. Pendant l'hiver de 1590 à 1591, la température, en effet, fut si rigoureuse, le vent si intense, qu'il était presque impossible de tenir la nuit sur les remparts, ni possible de travailler le jour à la réparation des brèches. Les Parisiens, informés de tous ces détails, résolurent de surprendre Saint-Denis, et choisirent pour exécuter leur projet la nuit du 2 au 3 janvier, veille de la fête de

(1) MÉZERAY, t. III, pp. 931 et suivantes.



sainte Geneviève, patronne de Paris, qu'ils espéraient devoir leur être favorable. Dès le matin, les ecclésiastiques zélés avaient recommandé, sans la désigner, une grande affaire aux prières des âmes pieuses; les princesses et, à leur tête, la duchesse de Nemours, passent la nuit en prières sur le tombeau de sainte Geneviève. Vers une heure, dans la nuit, le Chevalier d'Aumale sort de Paris, par la porte Saint-Denis, avec deux cents chevaux et huit cents hommes de pied. De Vic, instruit sous main de cette entreprise, avait ordonné à ses capitaines de se loger près des portes et mis trois hommes en sentinelle dans le clocher. Néanmoins, soit mauvaise garde de la part de ses gens, soit profond silence observé par les ligueurs dans leur marche, cent hommes du Chevalier, passant sur la glace des fossés et par-dessus la muraille, ouvrirent, à l'aide de pinces, la porte du côté de Paris et baissèrent le pont-levis, si bien que tout entra sans le moindre obstacle et pénétra jusqu'au centre de la ville avant que l'alarme fût donnée. Déjà, pour agir plus facilement dans l'obscurité, les cavaliers avaient mis pied à terre; le gros de la colonne, conduit par le Chevalier, ayant l'épée à la main et une écharpe de sa maîtresse au bras, se préparait à mettre la ville à feu et à sang, aux cris de : *Tue, tue, vive Aumale*, lorsque quelques officiers sortent de leurs maisons. Repoussés tout aussitôt et croyant déjà la ville perdue, l'un d'eux part inconsidérément en porter la nouvelle à Henri IV, qui était alors à Senlis. Le gouverneur, sans écouter les divers conseils que lui donnaient ceux qui étaient auprès de lui, les uns de se sauver, les autres de faire une barricade, monte à

cheval avec cinq hommes d'armes et un trompette qui, destinés à aller trouver le roi à Senlis, se trouvaient par bonheur auprès de lui. Il rallie en plus cinq ou six de ses domestiques, et, avec ces dix ou douze hommes, il marche hardiment au-devant de ses ennemis, en ordonnant, de peur qu'on ne reconnût leur petit nombre, de faire éteindre les feux que quelques femmes avaient allumés aux fenêtres. Heureusement pour lui, il rencontre, au détour d'une rue étroite, l'avant-garde des ligueurs, composée de deux cents hommes environ; il les salue d'une demi-douzaine d'arquebusades qui portent coup, commande au trompette de sonner la charge, appelle un capitaine, puis un autre, donne tout haut divers ordres comme s'il avait sept ou huit cents hommes avec lui, et, avec cela, charge vigoureusement l'épée à la main. Les gens du Chevalier, qui croyaient déjà tout gagné, sont étonnés de la résistance, ils s'ébranlent et se replient sur le gros de la colonne.

Dans son impétueuse confiance, d'Aumale s'était élancé des premiers à l'attaque de la ville; des premiers aussi il tombe mortellement frappé d'un coup d'arquebuse. Son énergie ne l'abandonne point cependant, et, par de suprêmes efforts, il exhorte les siens à tenir ferme. Mais sa chute parle plus haut que sa voix. Les ligueurs, se voyant privés de leur chef, sont saisis de panique et ne tardent pas à prendre la fuite. En moins d'un quart d'heure, tous étaient hors de la ville, à l'exception de quinze ou vingt qui demeurèrent prisonniers, et de presque autant qui restèrent étendus sur le pavé. Le carnage eût été bien plus grand, si de Vic eût eu de quoi les poursuivre, mais il n'osa pas trop s'avancer de peur

d'être enveloppé à son tour; il se contenta, pour augmenter la terreur des fuyards, de lâcher sur eux deux volées de canon.

Parmi les morts, qui furent transportés devant une hôtellerie à l'enseigne de *l'Épée Royale* (circonstance remarquée avec une sorte de superstition), se trouva le corps du Chevalier qui, étant à peu près nu et ayant le visage tout sanglant et défiguré par une large blessure, ne fut reconnu, dit MÉZERAY, qu'à des chiffres qu'une femme d'amour, nommée la Raverie, lui avait gravés sur le bras (1).

Le bruit de cet échec ne tarda pas à se répandre dans Paris; la mort du Chevalier d'Aumale y fut accueillie avec une grande satisfaction par les modérés, car on tombait d'accord que si ce héros de la Ligue eût réussi, il aurait fait à son tour un massacre complet des plus signalés Politiques; c'est ce qu'il avait formellement promis aux Seize, avec lesquels il avait soupé la veille; lorsqu'au sortir de table, il but à leur santé à tous, en disant : « Messieurs, voilà le *Dix-sept* qui va boire aux *Seize*. »

Grande fut aussi la joie du roi le lendemain en apprenant cette défaite. Se retournant alors vers sa noblesse : « Je ne pense pas qu'il y ait, dit Henri IV, je ne dis pas roy, mais homme au monde qui ait reçu de Dieu tant de bienfaits que moi. » Il exhortait ensuite à rendre grâces au ciel pour la conservation d'une ville qui lui était de si grande importance.

(1) Voltaire, dans le 40<sup>e</sup> chant de la *Henriade*, le fait périr au siège même de Paris, à la suite d'un duel avec le vicomte de Turenne, incident qui n'est qu'une fiction toute poétique.

Cet événement produisit sur les habitants de Saint-Denis une telle impression, que, le 3 janvier de l'année suivante, 1592, ils firent une procession solennelle en l'honneur de sainte Geneviève, pour la remercier de les avoir délivrés de la conjuration de la Ligue et la prier de leur continuer sa protection. Cette procession fut appelée *le bout de l'an du Chevalier d'Aumale*.

Le gouverneur, rendant hommage à la bravoure du Chevalier et blâmant la lâcheté de ceux qui l'avaient abandonné, fit porter son corps dans une chapelle de l'église Saint-Denis, où il resta plusieurs jours sans sépulture, simplement recouvert, par les soins des religieux de l'abbaye, d'un poêle de velours noir qui avait servi au duc d'Anjou. De Vic avait offert aux ligueurs de leur rendre le corps ; il avait, à cet effet, envoyé à Paris un exprès à Madame de Nemours, qui lui fit répondre : « qu'il tenait les tombeaux des rois, ses prédécesseurs, et qu'il l'y fit enterrer (1). »

(1) Les épitaphes du Chevalier d'Aumale ne manquent pas ; en voici plusieurs rapportées par L'ÉTOILE, dans son *Journal de Henri IV*, t. I, p. 404 :

Celui qui fuit il échappe souvent,  
Mais qui tient bon, et se met trop avant,  
Souvent se perd et est troussé en mâle,  
Je m'en rapporte au Chevalier d'Aumale.  
Combien qu'il eut aux mains quelque vertu,  
S'il eut des pieds aussi bien combattu  
A Saint-Denys comme en mainte rencontre,  
Nous ne plaindrions ici la malencontre.

AUTRE.

Celui qui gît ici fut un hardi preneur  
Qui fit sur saint Denys une fine entreprise ;

Ce ne fut que le samedi 15 janvier, que, déposé dans une bière en plomb, il fut transporté dans une petite église de Paris, celle de Saint-Jean-en-Grève (1), sans

Mais saint Denys plus fin que cet entrepreneur,  
Le prit et le tua dedans sa belle prise.

AUTRE.

Saint Antoine pillé par un chef des Unis (\*)  
Alla comme au plus fort se plaindre à saint Denys  
Qui lui dit, à ce tort la vengeance est promise;  
Un peu de temps après ce pillard entreprit  
De prendre saint Denys, mais saint Denys le prit,  
Et vengea dessus lui l'une et l'autre entreprise.

Marie, sœur du Chevalier, abbesse de Chelles, lui dédia également, dans la chapelle de son couvent, une épitaphe, que nous n'avons pu retrouver.

Au bas d'un portrait gravé du Chevalier d'Aumale se trouvent les vers suivants :

- Ce vaillant prince armé est un Mars furieux,
- Du craintif Huguenot la terreur et la crainte,
- Sa lance un fort pilier de l'église très sainte
- Et son œil aux amis est toujours gracieux.

• (Thoma de Leu fecit.) •

On les parodia ainsi :

- Ce chevalier armé est un tel furieux,
- Du manant cazanier la terreur et la crainte,
- Sa lance un fort pilier de ceste ligue sainte
- Et son œil aux p..... est toujours gracieux. •

(1) La paroisse de Saint-Jean-en-Grève, à Paris, était un démembrement de celle de Saint-Gervais. Elle fut érigée en 1212 par Pierre de Nemours, évêque de Paris, du consentement de l'abbé du Bec, de qui relevait la nouvelle église et qui se réserva le droit de présentation à la cure (\*).

(\*) Allusion au pillage de l'abbaye Saint-Antoine par le Chevalier d'Aumale.

(\*\*) HURTANT, *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, t. II, p. 315.

aucun convoi, et enterré sous les marches du maître-autel, de peur que les rats qui, déjà, disent les Mémoires du temps, lui avaient rongé le bout d'un orteil, le nez et les oreilles, n'achevassent le demeurant.

Sur quoi on fit ces vers :

Qui est ce corps qu'embaumé dans Paris  
L'on porte en terre avec pompe royale ?  
C'est, dit-on, le Chevalier d'Aumale,  
Qui la couronne de saint Denys a pris :  
Pourquoi n'a-t-on apporté les souris  
Et tant de rats trouvés dedans sa bière ?  
C'eût bien été (se fit une Tripière)  
Pour les zélés dans Paris un repas.  
Un autre dit, c'en est la fourmillière.  
Que ce Paris : mais il ne le sait pas (\*).

Avec ces vers, on trouve les suivants, dans les Mémoires de la Ligue :

Mure salax animal nullum est magis adde rapaxque,  
At magis ille salax et magis iste rapax.  
Nil mirum est igitur si extincti funus honorant  
Mures, qui inter eos, Rex statui poterat.

Ainsi finit à l'âge de vingt-sept ans, dix mois et vingt et un jours, nouvelle victime des terribles discordes de cette époque, le personnage auquel se rapporte la médaille dont nous donnions la description en commençant. Jaloux du succès de sa maison, de princes qui, par leur crédit et par leur haute influence, semblaient personnifier la cause catholique, c'est-à-dire celle de la nation, d'Aumale eut l'ambition de ces derniers, les surpassa par ses vices et ne sut pas même conserver cette probité relative qui s'interdit les bassesses et les crimes. Animé

(\*) *Journal de Henri IV*, t. 1, p. 103.

d'une convoitise de dernier étage, il se cramponna au pouvoir bâtard et subordonné des chefs de son parti, *sic fixa fides*, bien déterminé comme eux à ne pas lâcher prise, dût la France périr des suites de leurs violences et dans l'étreinte de leurs efforts désespérés.

Toutefois, malgré ses défauts et les excès de tous genres qui signalèrent sa conduite, on ne peut nier au Chevalier une certaine valeur dans les divers combats et le grand nombre de rencontres auxquels il prit part. Les prédicateurs le plaçaient au-dessus de saint Michel. Cette intrépidité, qui tenait parfois du fanatisme et de la violence, le fit regarder comme l'*Épée* de la Ligue, tandis que le duc de Mayenne en était surnommé le *Bouclier*. Il eût été mieux peut-être de l'appeler le *Fléau* de la Ligue, tant ses actes contribuèrent à compromettre et à rendre odieux le parti auquel il était attaché.

Mayenne, souvent choqué par l'esprit féroce de son cousin, et inquiet des faveurs que lui accordaient les Seize, dont il était surnommé le *Bras droit* et le *Lion rampant*, a été accusé de n'être pas étranger à la mort de celui-ci qui aurait été frappé par quelques-uns des siens mêmes. Le peu de regret que Mayenne témoigna de la perte de son parent, la négligence qu'il apporta à retirer son corps, et certaines paroles de ceux qui l'avaient abandonné dans ce péril, peuvent à la vérité donner quelque fondement à ces soupçons, sur lesquels l'histoire pourra difficilement se prononcer avec certitude (1).

(1) Voici en quels termes le Lieutenant général s'exprimait vis-à-vis du duc de Mercœur, au sujet de cet événement : «..... Le Chevalier d'Aumale estant entré jusque près de la grande église, où la valeur

Comme dépouille du vaincu et en récompense d'un service si remarquable, de Vic eut l'abbaye du Bec, mais les revenus en furent administrés par un procureur jusqu'en 1597, époque à laquelle le vaillant défenseur de Saint-Denis obtint seulement les bulles qui lui concédaient la commende de ce monastère.

J. CHAUTARD.

« l'ayant poussé trop avant et mal secondé, ceux qui l'assistaient le  
« voyant porter par terre, prirent l'espouvante ; il ne fut plus possible  
« d'en rassembler ung seul, qui est quasi ung pareil accident à celluy  
« qui arriva à l'ennemy à Troyes où, le prince de Joinville mon nepveu  
« ayant esté gangnay (*sic*), les habitants se rallièrent si bien qu'ils le  
« contraignirent de sortir. J'ay avec beaucoup de regret de sa mort,  
« donné son estat de colonel de l'infanterie françoise à mondit nepveu  
« pour recognoistre en luy les mérites du père autant que nous  
« pouvons (\*). »

---

(\*) *Histoire des ducs de Guise*, par RENÉ DE BOUILLÉ (extr. des lettres du duc de Mayenne).